

**Serie évaluation de programme par pays**

**Rapport de suivi  
de la réponse de la Représentation  
de la FAO au Niger à l'Évaluation  
du programme pays  
« 2013-2016 »**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Rome, 2019**

## Rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations

Accepted evaluation recommendations (a)	Action agreed in the management response (b)	Description of actions actually taken, or reasons for actions not taken (c)	MAR score (d) *	Impact of, or changes resulted from taken actions (e)
<p><b>Recommandation 1:</b> Le Niger - un pays focus.</p> <p>L'Organisation devrait s'engager à soutenir un plan structuré de renforcement de l'équipe. Cet investissement pourrait permettre à terme à la FAONE d'accéder davantage aux ressources disponibles au niveau pays et de jouer le rôle que les partenaires attendent d'elle. Un renforcement de l'équipe pays est une priorité qui conditionne la faisabilité des recommandations émises par l'évaluation. Certains domaines clés (comme le changement climatique ou la protection sociale) requièrent une expertise au niveau de l'équipe pays pour un positionnement efficace de la FAO au niveau national.</p>	<p>Renforcer l'équipe davantage pour une consolidation du positionnement stratégique de la FAO au Niger par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un Représentant adjoint pour mobiliser davantage de ressources ;</li> <li>- Mettre à la disposition de la FAO un expert en changement climatique de la part du Gouvernement.</li> </ul>	<p>Un représentant adjoint est actuellement en poste.</p> <p>Le Ministère en charge de l'Environnement a proposé 2 cadres nationaux pour que la FAO choisisse un comme, expert en changement climatique, ce processus permettant leur engagement n'a pas abouti.</p>	5	<p>Cette action a permis d'améliorer de manière significative la mobilisation des ressources financières et le fonctionnement du bureau.</p> <p>Le besoin d'un spécialiste en changement climatique reste d'actualité.</p>
<p><b>Recommandation 2 Appui i3N</b></p> <p><b>2a :</b> Le nouveau CPP devrait s'aligner sur l'i3N et tenir compte des nouveaux axes de l'initiative. En particulier, il devrait explicitement faire la distinction entre vulnérabilité chronique, faisant recours à des actions de protection sociale, et vulnérabilité conjoncturelle, qui nécessite des réponses d'urgence. La mobilisation de financements pluriannuels devrait être une priorité pour mettre en œuvre des interventions adaptées.</p> <p><b>2b :</b> Le nouveau CPP devrait prendre en compte les ComdeCo. La FAO devrait maintenir son appui au HC-i3N tout en renforçant son positionnement opérationnel. Les ComdeCo bénéficiant d'une</p>	<p>La FAO NE va continuer à soutenir les priorités nationales du secteur rural selon les priorités définies dans le PDES 2017-2021 et la stratégie de l'Initiative 3N et son plan d'action 2016-2020.</p>	<p>Le CPP 2017-2020 fruit d'une concertation et d'un accord avec le gouvernement, s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2016-2020 de l'Initiative 3 qui lui-même est ancrée au sein de l'Axe 3 accélération de la croissance économique du PDES 2017-2021.</p> <p>Le processus de suivi-évaluation du CPP est aligné aux dispositifs de suivi-évaluation mis en place</p>	5	<p>Les activités réalisées dans le cadre du CPP sont prises en compte et rapportées dans les évaluations nationales.</p>

<p>grande visibilité, la FAO devrait présenter les interventions favorables à la résilience qu'elle peut programmer à l'échelle communale dans une démarche active de recherche de financement. L'approche ComdeCo ne doit pas être une approche exclusivement onusienne. La FAO devrait favoriser l'implication des ministères techniques du secteur rural dans les ComdeCo; continuer, en collaboration avec les autres agences du SNU, à supporter l'i3N dans le renforcement des cadres de concertation au niveau local; et encourager la venue d'autres intervenants.</p>	<p>Le nouveau CPP prendra en compte les Comdeco et FAONE va s'activer sur la mobilisation de ressources pour y apporter son assistance. Toutefois, l'approche Comdeco n'est pas une exclusivité FAO, et son leadership est assuré par le HC3N. Aussi, son ouverture aux partenaires autres que SNU, incombe au HC3N, à toutes les agences SNU et autres partenaires techniques et financiers.</p>	<p>par les institutions nationales notamment le PDES et l'I3N.</p> <p>L'approche commune de convergence qui au départ regroupait les agences du Système des Nations Unies a vu progressivement l'adhésion des autres partenaires (ONG nationales et internationales) grâce aux efforts d'information et sensibilisation menés par l'Initiative 3 N avec l'appui des partenaires y compris la FAO.</p>	<p>4</p>	<p>Cette action a permis de mobiliser plus de financement dans les communes et surtout mieux coordonner l'intervention des partenaires.</p>
<p><b>Recommandation 3 :</b> Contribution à la coordination des acteurs œuvrant dans la sécurité alimentaire et le développement rural.</p> <p>La FAO devrait s'impliquer davantage dans l'animation des espaces de dialogue sur les questions du développement rural. Elle devrait mobiliser plus fortement ses partenaires du développement rural dans les mécanismes de coordination de l'i3N. En outre, la FAO devrait renforcer sa participation dans les groupes de coordination sur la sécurité alimentaire au niveau central, en assurant une participation active et continue. Enfin, la FAO devrait continuer à supporter les efforts de coordination au niveau décentralisé.</p>	<p>Participation plus importante de la FAO dans les activités des cadres de concertation de l'I3N, du Cluster sécurité alimentaire et autres.</p>	<p>En plus de sa participation au Comité multisectoriel de pilotage du Programme stratégique 1 de l'Initiative 3 N, au cluster sécurité alimentaire et le groupe technique nutrition, dans le cadre de la mise en œuvre de la coordination et le suivi et évaluation du PDES la FAO est co-lead avec l'Union Européenne du pôle Transformation du monde rural.</p>	<p>5</p>	<p>Cette action a permis à la FAO de jouer un rôle central dans les activités de coordination et de concertation sur les activités en direction du monde rurale en général et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en particulier.</p>
<p><b>Recommandation 4:</b> Des domaines de travaux émergents - la nutrition et la protection sociale.</p> <p>La FAO devrait consolider son positionnement au niveau national dans le domaine de la nutrition.</p>	<p>L'action de la FAO dans les deux domaines la nutrition et la protection sociale sera renforcée dans la mesure du possible et selon les financements disponibles.</p>	<p>Dans le domaine la nutrition, la FAO a appuyé techniquement et financièrement l'élaboration de la Politique nationale de sécurité nutritionnelle au Niger (2017-2025). Le Projet «Création d'un</p>	<p>5</p>	<p>Cette recommandation a permis d'améliorer le positionnement et la visibilité de la FAO dans ces 2 domaines.</p>

<p>Pour cela, la présence de d'AT-Nutrition est essentielle pour assurer la participation dans les cadres nationaux de coordination et les groupes de travail pour la nutrition. L'AT-Nutrition devrait être impliqué dans la formulation des projets de sécurité alimentaire et de développement rural, et du prochain CPP. La FAO devrait continuer à encourager les ministères des secteurs ruraux à prendre en considération la nutrition dans leur politique et programmes sectoriels. En outre, elle devrait essayer de mobiliser des financements dédiés spécifiquement à la nutrition dans ses interventions au niveau du terrain. Dans le domaine de la protection sociale, la FAO devrait définir, avec ses partenaires du secteur rural, son positionnement stratégique, sa déclinaison opérationnelle et prendre sa place parmi les différents acteurs en défendant sa valeur ajoutée et le rôle qu'elle compte jouer.</p>		<p>environnement favorable pour améliorer la nutrition par l'agriculture et les systèmes alimentaires» a mené plusieurs actions de plaidoyers, de formation et de sensibilisation sur la nutrition.</p> <p>Un assistant technique FIRST a été positionné au niveau de l'Initiative 3 N depuis octobre 2017. Il appuie cette structure dans la promotion et le développement des activités de la nutrition. Une cartographie des acteurs de la nutrition a été réalisée.</p> <p>Dans le domaine de la Protection sociale des actions de renforcement des capacités ont été conduites en direction des cadres des ministères et de la société civile. Des appuis financiers et techniques ont été apportés au Ministère en charge de la Protection pour l'élaboration de la loi sur les principes fondamentaux de la protection sociale et son décret d'application. Le volume du cash transfert en direction des groupes vulnérables a nettement augmenté ces dernières années et un spécialiste dans ce domaine a été positionné à la</p>		
--	--	---	--	--

		FAO. Une note stratégique 2018-2019 a été développée mais qui n'a pas été mise en œuvre totalement par manque de ressources.		
<p><b>Recommandation 5:</b> Un capital d'expériences à valoriser.</p> <p>La FAO devrait utiliser les acquis de son programme au Niger pour proposer des approches intégrées pour renforcer la résilience des populations. La FAO devrait continuer à capitaliser les bonnes pratiques et diffuser les leçons apprises. Elle devrait également maintenir un dialogue constant et assidu avec les bailleurs de fonds présents au Niger pour promouvoir les compétences de l'Organisation.</p>	<p>La FAO fera en sorte que la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques aient une place importante dans le CPP 2017-2020.</p>	<p>Plusieurs agents de la FAO ont été formés dans la méthodologie de la capitalisation, suite à cette formation des fiches de capitalisation ont été élaborées sur le Programme conjoint RBA (en lien avec les autres agences RBA), ces activités de capitalisation doivent se poursuivre sur les autres activités de la FAO Niger.</p>	4	<p>Pour avoir un impact plus important, il faut que l'équipe de la FAO formée à la méthodologie de capitalisation puisse continuer à capitaliser.</p>
<p><b>Recommandation 6:</b> Élevage et pastoralisme – un secteur central au Niger.</p> <p>La FAO devrait s'investir davantage dans le secteur du pastoralisme à travers la promotion dans le temps d'une meilleure articulation entre les interventions d'urgence et de développement. Elle devrait soutenir davantage les Institutions nationales dans ce domaine à travers l'accompagnement des politiques et stratégies nationales par exemple en matière de santé animale, de sécurisation du foncier pastoral, de sécurisation de la mobilité pastorale et des ménages pastoraux et promouvoir des filières animales innovantes. En outre, elle devrait réintroduire l'approche Champs école pastoraux vu sa pertinence par rapport au contexte national.</p>	<p>Des actions sont déjà en cours sur l'Élevage et le pastoralisme seront renforcées.</p>	<p>Les activités de la FAO en matière d'élevage et de pastoralisme se sont renforcées et diversifiées. En plus de la fourniture d'aliments bétail, des kits petits ruminants le portefeuille de la FAO s'est agrandi avec des projets touchant des questions de gestion de conflits et transhumance tant au niveau national que frontalier, d'appui aux producteurs à travers les champs écoles pastoraux, le développement de chaînes de valeur, le cash transfert aux éleveurs et d'activités génératrices de revenu pour les éleveurs.</p>	5	<p>Ceci a permis de couvrir l'ensemble des domaines liés à l'élevage et au pastoralisme, ceci dans l'optique d'une meilleure prise en compte de la diversité des besoins des éleveurs.</p>

<p><b>Recommandation 7:</b> Les partenariats.</p> <p>La FAO devrait revoir la modalité de sélection et d'engagement avec les partenaires opérationnels. Elle devrait investir davantage dans une stratégie partenariale, s'engager dans des collaborations pluriannuelles et évaluer les performances et besoins de renforcement de capacités de ses partenaires. Dans le domaine de la nutrition, la FAO devrait rechercher des partenaires présents dans les zones d'intervention, ayant déjà des capacités en nutrition et mobiliser leurs compétences. Dans les communes de convergences, la contractualisation avec les opérateurs déjà impliqués sur des initiatives du PAM devrait être favorisée. La FAO devrait également s'assurer que ses partenaires aient les compétences nécessaires dans le domaine du genre et que ces compétences soient valorisées dans la collaboration.</p>	<p>La FAO Niger cherchera, dans la mesure du possible et selon les financements disponibles à établir des partenariats pluriannuels avec les partenaires ayant des compétences et l'expérience requises pour l'accompagner dans ses activités.</p> <p>La FAONE travaille déjà avec les mêmes partenaires avec le PAM, le FIDA et ONUFEMMES. Ce genre de partenariat sera renforcé.</p>	<p>Dans les zones d'intervention communes avec le PAM et le FIDA, la FAO identifie des partenaires opérationnels conjoints avec ces partenaires pour renforcer les synergies d'action (RBA). Dans le cadre de projets pluriannuels, les partenaires opérationnels retenus par la FAO sont contractés sur plusieurs années durant la mise en œuvre des projets (RBA, Projets UE, Suédois).</p>	<p>5</p>	<p>Cette action a permis de renforcer le partenariat (en fonction des avantages comparatifs de chaque agence) avec les autres agences.</p>
<p><b>Recommandation 8 :</b> L'intégration du genre dans le programme de la FAO.</p> <p>La FAO devrait veiller à une prise en charge des questions de genre dans toutes les étapes du processus de conception et mise en place des projets et songer à diffuser sa politique et ses stratégies «genre» au sein de la Représentation ainsi qu'au niveau des partenaires de mise en œuvre des programmes et projets. Pour assurer l'adoption d'une approche genre dans ses interventions, la FAO devrait renforcer les capacités de l'équipe pays, par exemple à travers des formations. Elle pourrait également créer des synergies avec les structures nationales existantes pour bénéficier de leurs capacités dans ce domaine.</p>	<p>L'intégration du genre dans le programme de la FAO est renforcée, comme recommandé.</p>	<p>Plusieurs cadres de la FAO ont reçu la formation genre et un point focal genre a été nommé. En plus, tous les projets élaborés dans le cadre du CPP ont donné une place de choix au genre comme en témoigne les projets relatifs à la gestion de conflits, au pastoralisme, qui prennent en compte la place des femmes et des jeunes.</p>	<p>4</p>	<p>La prise en compte des aspects genre est un élément de durabilité des actions.</p>

\*1 – None: no action was taken to implement the recommendation

2 – Poor: plan and actions for implementation of the recommendation are at a very preliminary stage

3 – Inadequate: implementation of the recommendation is uneven and partial

4 – Adequate: implementation of the recommendation has progressed; there is no evidence yet of its results on the intended target

5 – Good: the recommendation has been fully implemented and there is some initial evidence of its impact on the intended target

6 – Excellent: there is solid evidence that the recommendation has had a positive impact on its intended target